



CERT

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières

Document de référence 2005/02

Ne pas citer sans
autorisation des auteurs

TRAC

Transboundary Resource Assessment Committee

Reference Document 2005/02

Not to be cited without
permission of the authors

ESTIMATION OF COD, HADDOCK, AND YELLOWTAIL FLOUNDER DISCARDS FROM THE CANADIAN GEORGES BANK SCALLOP FISHERY FOR 1960 TO 2004

L. Van Eeckhaute, S. Gavaris, and H.H. Stone

Fisheries and Oceans Canada
531 Brandy Cove Road
St. Andrews, New Brunswick
E5B 2L9 Canada

Abstract

Cod, haddock and yellowtail flounder discards from the Canadian scallop fishery on Georges Bank were estimated for 1960 to 2004 from 9 observed trips in 1991, 1994, 1995 and 1998, 12 observed trips in 2001 and 2002 and 5 observed trips in 2004. Data were insufficient to determine spatial differences but temporal (quarterly) trends were detected for all three species. The analysis was split into 2 periods, 1996 to 2004 when landing of groundfish was not permitted and 1960 to 1995, when groundfish landings were allowed for this fishery. Three approaches were used to estimate discards. Ratios of groundfish discards to landed groundfish, scallop effort and landed scallop were determined from observed trips and applied to annual landed groundfish, scallop fishery effort and landed scallop for 1960 to 1995. For the period 1996 to 2004, a discard to scallop effort ratio was determined from available data and quarterly ratios incorporating a seasonal pattern were interpolated from these for periods when no observed trips were available. Resultant discard rates were then applied to the total quarterly effort of the scallop fleet. Discard rates were highest for yellowtail flounder and cod while those for haddock were substantially lower.

Résumé

Nous avons estimé, pour la période 1960-2004, les rejets de morue, d'aiglefin et de limande à queue jaune dans les pêches canadiennes des pétoncles sur le banc Georges à partir des données recueillies dans le cadre de 9 sorties assujetties à observation en 1991, 1994, 1995 et 1998, de 12 telles sorties en 2001 et 2002 et de 5 autres en 2004. L'insuffisance des données n'a pas permis d'établir si les rejets variaient en fonction du lieu, mais des tendances temporelles (trimestre) ont été dégagées pour les trois espèces. L'analyse est divisée en deux périodes : 1996-2004, lorsqu'il était interdit de débarquer du poisson de fond capturé dans le cadre de la pêche des pétoncles, et 1960-1995, lorsque cela était permis. Nous avons utilisé trois facteurs, que nous avons établis à partir des données sur les sorties assujetties à observation puis appliqués aux débarquements annuels de poisson de fond, à l'effort de pêche des pétoncles et aux débarquements de pétoncles de 1960 à 1995, pour estimer les rejets : la proportion de rejets de poisson de fond par rapport aux débarquements de poisson de fond, l'effort de pêche des pétoncles et les débarquements de pétoncles. Pour la période 1996-2004, nous avons établi les proportions de rejets par rapport à l'effort de pêche des pétoncles à partir des données disponibles,



puis nous avons interpolé les proportions trimestrielles incorporant une tendance saisonnière à partir de celles-ci pour les périodes pour lesquelles aucune sortie n'a été assujettie à observation. Nous avons ensuite appliqué les taux de rejet ainsi obtenus à l'effort total trimestriel de la flottille de pétoncliers. La morue et la limande à queue jaune ont connu les taux de rejet les plus élevés, alors que le taux était nettement moins élevé pour l'aiglefin.